



SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT DE LA RÉGION
DE DRUMMONDVILLE (CSQ)

2455, boulevard Lemire, Drummondville (Québec) J2B 7X9
Tél.: (819) 477-3744 Téléc.: (819) 477-3688 www.serd.qc.ca



Politique concernant les frais inhérents à une campagne électorale

5

Révisée: 8 septembre 2009
Effective: 8 septembre 2009

5. POLITIQUE CONCERNANT LES FRAIS INHÉRENTS À UNE CAMPAGNE ÉLECTORALE

Cette politique s'applique pour les candidates ou candidats à un poste de libérée ou libéré politique, soit à la présidence ou vice-présidence.

5.1. Frais de déplacement :

Des frais de déplacement sur le territoire sont autorisés jusqu'à concurrence de 350 km selon la politique du syndicat.

5.2. Soutien technique :

Les services de secrétariat et de distribution du courrier du SERD peuvent être utilisés.

5.3. Libération :

Chaque candidate ou candidat peut obtenir trois (3) journées de libération aux fins de campagne électorale et la journée de la tenue des élections.